



CCAS de l'Île d'Yeu

Conseil d'Administration

du Jeudi 21 Juillet 2016 à 14h00

Le vingt-et-un Juillet deux mil seize, à 14 heures 00, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni sous la Présidence de Mme Anne-Claude CABILIC, Vice-Présidente

Présents : Mmes Anne-Claude CABILIC, Brigitte JARNY, Claudette FRADET, Alice MARTIN, Maguy DIMIER et Michelle JARNY, M. Jean-François LEGEAY et Jean-Paul ROUX

Absents excusés : M. Bruno NOURY, Mmes Mireille BOUTET, Isabelle VIAUD, Camille TARAUD et Claudie GROISARD

Procurations : Mme Claudie GROISARD à Mme Anne-Claude CABILIC
Mme Isabelle VIAUD à Mme Alice MARTIN

Approbation du compte-rendu de la séance du 16 Juin 2016.

CCAS

1. Autorisation d'emprunt – Ker Pissot

La Vice-Présidente rappelle le projet de réalisation d'un Contrat de Prêt, d'un montant de 382 785,19 €, consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, pour le financement d'une opération de portage foncier située Ker Pissot à l'Île d'Yeu.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide que, pour le financement de l'opération susvisée, le Président est invité à réaliser, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un Contrat de Prêt composé d'une Ligne de Prêt pour un montant total de 382 785,19 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt :	Gaïa Long terme
Montant :	382 785,19 €
Durée totale de la Ligne de Prêt :	53 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0,60 % (révision du taux d'intérêt à chaque échéance, en fonction de la variation du taux du Livret A, sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %)
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit avec intérêts prioritaires
Modalité de révision :	Simple révisabilité
Taux de progressivité des échéances :	De 0 % à 0,50 % maximum.

A cet effet, le Conseil d'Administration autorise le Président, ou son représentant, à signer le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demandes de réalisation de fonds ainsi que toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

DEMANDES D'AIDE

QUESTIONS DIVERSES

Prochain CA

Le prochain CA ordinaire est prévu le jeudi 8 Septembre 2016 à 14h00.

Une Commission Permanente sera prévue ce même jour à la même heure (en cas de demande d'aide et faute de quorum).

La séance est levée à 14h40